



APPEL DU COMITÉ NATIONAL FÉDÉRAL

Pour l'avenir de la Fonction publique, gagnons le retrait du projet de loi Dussopt !

L'avenir de la Fonction publique est en jeu : le projet de loi Dussopt de liquidation des garanties statutaires et des missions appelle une levée en masse des fonctionnaires et agents publics et une bataille citoyenne rassemblant toutes les forces attachées à notre modèle républicain.

Nous sommes déterminé.e.s, dans l'unité la plus large possible, à gagner le retrait de ce projet, l'augmentation de la valeur du point d'indice, des salaires et des pensions, le renforcement des garanties collectives, le maintien et le développement de notre établissement paritaire national de formation professionnelle qu'est le CNFPT.

Nous affirmons aussi notre volonté de défendre et pérenniser notre système solidaire de retraite par répartition et notamment notre caisse de retraite, la CNRACL, ce qui nécessite de gagner le retrait du projet gouvernemental de système par points.

Le gouvernement refuse tout dialogue réel et toute négociation avec les travailleuse.ur.es et leurs organisations syndicales. Il n'y a donc rien à gagner dans le cadre des concertations qu'il organise.

L'heure est à alerter les personnels sur le contenu du projet de loi Dussopt, à mettre à jour les cahiers revendicatifs, à organiser l'élévation du rapport de force. Faire reculer le gouvernement, gagner sur les revendications, nécessite de construire une mobilisation massive, déterminée, inscrite dans la durée, de nature à bloquer le fonctionnement des services publics et de l'économie.

L'intersyndicale Fonction publique appelle à construire un processus de mobilisation dans la durée. Le 9 mai en sera une étape forte. Nous nous fixons l'objectif d'une première journée de grève massive dans la Fonction publique, de nature à engager la poursuite de l'action. Les modalités de cette inscription dans la durée doivent d'ores et déjà être mises en débat.

Le Comité national fédéral appelle à réunir partout des assemblées générales, à s'inscrire dans les mobilisations en cours et à venir, à participer aux mobilisations convergentes avec les gilets jaunes et toutes celles et ceux qui luttent, à interpeller les élus locaux, à développer les luttes. Un préavis national de grève est déposé pour le mois d'avril afin de contribuer à faire grandir la dynamique de mobilisation.

Le CNF condamne avec la plus grande fermeté la répression d'Etat. Il adresse ses salutations les plus fraternelles à notre camarade Jacqueline de Nice, à nos camarades de l'UD CGT des Bouches-du-Rhône, à toutes celles et ceux qui se battent et font face aux coups portés par le pouvoir. Nous dénonçons avec énergie les propos délirants du député macroniste qui prétend faire dissoudre l'UD CGT 13 et confirme ainsi l'orientation autoritaire et liberticide de la majorité présidentielle.

Le CNF appelle à participer à toutes les mobilisations de défense des libertés démocratiques, notamment le 13 avril dans le cadre de la journée unitaire d'action pour la liberté de manifester, et le 15 avril à Paris pour obtenir la réintégration de nos camarades Christian et Jean-Jacques.

Montreuil, le 29 mars 2019